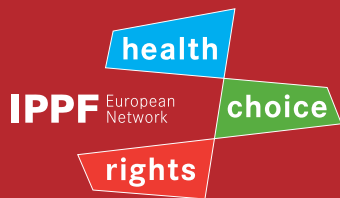




FICHE D'INFORMATIONS



Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Au-delà de la vision



mouvement luxembourgeois pour le **PLANNING FAMILIAL** et l'éducation sexuelle a.s.b.l.

La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui s'est tenue au Caire en 1994, fut la plus importante conférence intergouvernementale jamais tenue sur la thématique de la population et du développement.

Avant la CIPD, les conférences sur la population se concentraient sur la stabilisation de la croissance démographique. L'objectif de la CIPD était différent: elle a concentré son attention sur l'amélioration de la santé des citoyens, en particulier leur santé en matière de sexualité et de reproduction.

De cette CIPD est ressortie une nouvelle vision du monde, dans laquelle:

- Les besoins fondamentaux des femmes, des hommes et des enfants sont satisfaits.
- Les femmes vivent des grossesses plus épanouies et les décès dus aux accouchements et aux avortements pratiqués dans des conditions dangereuses se font plus rares.
- Tous les bébés qui naissent sont désirés et en bonne santé.
- Le rythme de contamination par le VIH/SIDA ralentit de manière spectaculaire.
- Les jeunes ont droit et accès aux informations et aux services relatifs à la santé sexuelle.
- Le bien-être en matière de sexualité et de reproduction est reconnu comme un droit de l'homme.

Transformer la vision de la CIPD en Programme d'action

Le Programme d'action de la CIPD est un engagement signé par 179 pays qui ont convenu d'œuvrer à sa concrétisation à l'horizon 2015. Le Programme d'action rend obligatoire l'accès généralisé à des services de santé en matière de sexualité et de reproduction complets et de qualité. Il reconnaît le rôle crucial de l'instruction et de l'autonomisation des femmes et des jeunes, et reconnaît par ailleurs la santé en matière de sexualité et de reproduction comme faisant partie des droits humains fondamentaux. Il appelle également différents groupes – dont les gouvernements et les organisations de la société civile – à œuvrer à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction pour tous. Afin d'honorer leurs engagements au Programme d'action de la CIPD, tous les gouvernements du monde doivent intro-

duire et appliquer des politiques et des programmes nationaux qui:

- assurent l'accès universel à l'instruction, en particulier à l'éducation égalitaire pour les filles
- diminuent la mortalité infantile
- réduisent la mortalité maternelle
- fournissent l'accès aux services de santé en matière de sexualité et de reproduction, dont notamment la planification familiale.

Ainsi, les gouvernements – aidés des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile – pourront améliorer de manière spectaculaire la qualité de vie des citoyens de leur propre pays et du monde entier.

Impact du Programme d'action en Europe

Cette année marque le 10^{ème} anniversaire de la CIPD ou le "Caire+10". Le moment est venu pour les gouvernements et les organisations d'évaluer les progrès enregistrés dans l'atteinte des objectifs du Programme d'action et de décider des prochaines étapes. Tout au long de la décennie écoulée, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales d'Europe ont réagi plus vite que la plupart des gouvernements aux besoins identifiés dans le Programme d'action. Dans certains pays occidentaux, cette action s'est traduite par une augmentation de l'utilisation de contraceptifs modernes, la diminution des avortements pratiqués dans des conditions dangereuses et un faible taux de mortalité infantile et maternelle. Dans ces mêmes pays toutefois, les taux de grossesse chez les adolescentes et d'infections sexuellement transmises, dont le VIH, sont en augmentation, et une éducation sexuelle complète n'a toujours pas été rendue obligatoire par bon nombre de gouvernements d'Europe occidentale. Par ailleurs, l'effondrement de l'Union soviétique et les changements radicaux qui se sont produits en Europe de l'Est et en Asie centrale ont creusé un énorme fossé entre l'Est et l'Ouest. Ceci a entraîné la non-satisfaction de toute une série de besoins en matière de santé sexuelle et reproductive, ce qui représente un véritable défi.

Par exemple:

- Le **taux d'utilisation de contraceptifs modernes en Albanie n'est que de 15%** (contre 78% en Finlande)¹.
- En Géorgie, le taux d'avortement est de **3,7 avortements par femme au cours de sa vie** (contre 0,2 avortement par femme aux Pays-Bas)².
- L'Europe de l'Est et l'Asie centrale connaissent **l'épidémie de contamination par le VIH la plus rapide du monde**.

La diversité des besoins en Europe présente des défis uniques pour les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales qui s'efforcent de mettre en oeuvre le Programme d'action. Dans les condi-



tions actuelles, sans la pleine participation des gouvernements, quantité de personnes en Europe continueront à pâtir d'une mauvaise santé en matière de sexualité et de reproduction, d'un manque de services et de choix en matière de santé reproductive, de la pauvreté et d'une piètre qualité de vie.

Comment les gouvernements pourraient-ils atteindre les objectifs du Programme d'action d'ici 2015

Des progrès ont été enregistrés dans l'amélioration de la santé en matière de sexualité et de reproduction ainsi que dans l'amélioration de la qualité de vie en Europe, mais il reste beaucoup à faire. Des mesures doivent être prises pour:

- améliorer la qualité des services de santé sexuelle et reproductive et en favoriser l'accès généralisé, en particulier pour les jeunes, les pauvres, les personnes vulnérables, marginalisées et socialement exclues;
- améliorer la compréhension de la relation indéfectible entre le VIH/SIDA, d'une part et la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, d'autre part;
- s'attaquer aux nouveaux défis complexes venant des pays en transition, en particulier la crise du VIH/SIDA et le trafic des êtres humains;
- contenir la vague montante de l'opposition en Europe aux services de santé en matière de sexualité et de reproduction qui sont essentiels à la réalisation des objectifs du Programme d'action;
- assurer que les acquis péniblement gagnés au cours de la dernière décennie ne soient pas érodés par la suffisance des gouvernements.

Recommandations

1. **Tous les gouvernements d'Europe doivent créer un environnement qui rende possible la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD.** Ceci implique la formulation d'une législation adaptée et d'une disposition pour la mise en œuvre de cette législation, de même qu'une augmentation de l'aide au développement.
2. **Les gouvernements, les professionnels de la santé et les organisations de la société civile doivent être conscients du lien existant entre le VIH/SIDA, d'une part et la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, d'autre part.** La lutte contre le VIH/SIDA ne peut être menée isolément – elle doit être envisagée comme faisant partie de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction.
3. **Les gouvernements doivent reconnaître qu'atteindre les objectifs du Programme d'action de la CIPD est essentiel à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (voir encadré).**
4. **Les parlementaires et les responsables gouvernementaux doivent prendre des mesures** suite aux recommandations avancées dans la résolution du Parlement européen sur la population et le développement: 10 ans après la Conférence des NU au Caire (9 mars 2004).
5. **Les décideurs politiques doivent conclure des partenariats avec des organisations de la société civile.** Pour commencer, contactez l'association membre de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) dans votre pays. Elle pourra vous fournir l'expertise et l'expérience nécessaires à la mise en œuvre de programmes efficaces de santé sexuelle et reproductive et vous aider dans l'élaboration de politiques et de lois. Visitez le site www.ippfen.org.

Le Programme d'action et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

En 2000, les États membres des Nations unies ont adopté huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, la discrimination à l'encontre des femmes, la dégradation de la terre et l'analphabétisme. **Quand les gouvernements prennent des mesures pour atteindre les objectifs du Programme d'action ils ouvrent une voie directe à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.**

Objectifs du Millénaire pour le Développement

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Principes du Programme d'action

- L'accès aux services de santé reproductive permet aux femmes et aux hommes de décider si, quand et combien d'enfants ils désirent. Cette liberté pourra **rompre le cercle vicieux de la pauvreté, ralentir la croissance démographique** et permettre un plus grand investissement dans l'éducation et la santé de chaque enfant.
- Préserver la santé des mères en leur donnant accès aux services de santé en matière de sexualité et de reproduction est le meilleur moyen de **préserver la santé des enfants.**
- **L'égalité des sexes** est possible via l'instruction égalitaire pour les filles et les femmes, en offrant aux femmes la possibilité de contrôler leur fécondité, en luttant contre la violence sexuelle et en faisant tomber les barrières sociales à la participation des femmes.
- **La lutte contre le VIH/SIDA** est directement liée à la disponibilité des services et des informations en matière de santé sexuelle et reproductive.

1 World Population Data Sheet 2003 du Population Reference Bureau

2 Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), Rapport 2003 sur le Développement humain. Objectifs du Millénaire pour le Développement: Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté (Oxford: Oxford University Press, 2003)

Atteindre les objectifs du *Programme d'action*



mouvement luxembourgeois
pour le **PLANNING FAMILIAL**
et l'éducation sexuelle a.s.b.l.

Activités du réseau européen de la Fédération internationale pour la planification familiale

Le réseau européen de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) est l'une des six régions d'activité de l'IPPF, qui est la plus importante organisation bénévole du monde dans le domaine de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction. Avec son bureau régional de Bruxelles (Belgique) et des associations membres dans plus de 40 pays d'Europe et d'Asie centrale, le réseau européen de l'IPPF œuvre à l'amélioration de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction pour tous, en particulier les jeunes, les pauvres, les personnes marginalisées et socialement exclues. Nos programmes visent à chercher des méthodes durables pour:

- améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive
- réduire le nombre d'avortements et d'infections sexuellement transmises, dont le VIH/SIDA
- mener des campagnes d'information et d'éducation.

Ces dix dernières années, le réseau européen de l'IPPF a été un leader dans les efforts consentis pour atteindre les objectifs fixés lors de la CIPD.

Via des partenariats avec d'autres organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, des donateurs privés et des gouvernements, le réseau européen de l'IPPF a fait honneur à la vision du *Programme d'action* de quatre façons essentielles.

1 Élargissement de l'accès aux services de santé en matière de sexualité et de reproduction en Europe de l'Est et en Asie centrale

Bien avant l'actuel élargissement de l'Union européenne, le réseau européen de l'IPPF avait étendu son réseau d'associations membres de la santé sexuelle et reproductive à 16 pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. Aujourd'hui, l'IPPF compte des associations membres dans 39 pays et des programmes du réseau européen de l'IPPF sont menés dans plusieurs autres pays des Balkans et d'Asie centrale. Ces organisations fournissent des services de santé sexuelle et reproductive de grande qualité, qui incluent notamment le dépistage du VIH/SIDA, des services d'écoute, des soins de santé maternelle, des conseils en matière de contraception et la fourniture de contraceptifs, ainsi que des programmes d'éducation sexuelle.

2 Aide aux personnes vulnérables, marginalisées et socialement exclues

Pour faire du *Programme d'action* de la CIPD une réalité, le réseau européen de l'IPPF a élargi l'accès des services de santé sexuelle et reproductive aux plus pauvres, aux plus vulnérables, aux groupes de personnes marginalisées et socialement exclues à travers l'Europe, y compris les jeunes, la communauté Roms, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les personnes atteintes du VIH/SIDA.

3 Extension de l'accès aux services de santé et amélioration de la qualité des soins

Le réseau européen de l'IPPF a rendu les services de santé sexuelle et reproductive accessibles à tous ceux qui en ont besoin, en:

- créant des services dans les centres-villes, les zones rurales et périphériques ainsi que dans les zones proches des endroits où vivent les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays;
- rendant les cliniques et les infrastructures plus attractives pour les jeunes, afin qu'ils sachent où s'adresser pour bénéficier de conseils et de services de santé;
- favorisant l'accès à ces services, indépendamment de la capacité financière d'une personne.

L'accès à l'information et aux soins de santé est essentiel, mais la qualité de ces soins l'est tout autant. Le réseau européen de l'IPPF participe à une initiative mondiale "qualité des soins", qui s'étale sur 5 ans et qui vise à améliorer le niveau des soins prodigués aux patients dans les



Prévention du VIH/SIDA chez les jeunes dans les Balkans

Entre 2001 et 2003, grâce aux fonds alloués par le gouvernement allemand, le réseau européen de l'IPPF et ses associations membres en Albanie, Bulgarie et Roumanie ont formé un groupe de jeunes gens à dispenser une formation de santé sexuelle et reproductive à leurs pairs au Kosovo, au Monténégro, en Macédoine, en Serbie, en Bosnie-Herzégovine et en Croatie. Le programme incluait des éducateurs pairs et des participants issus de groupes à risques, de travailleurs sexuels, de personnes atteintes du VIH/SIDA, de consommateurs de drogue par injection, de personnes déplacées et d'orphelins. La deuxième phase de ce projet, prévue pour 2004-2005, se concentrera sur la promotion des services de santé en matière de sexualité et de reproduction orientés vers les jeunes, tels que la contraception, le dépistage du VIH et les conseils.



Améliorer l'accès aux services pour les "personnes en déplacement continu" en Asie centrale

Le trafic des êtres humains, la violence sexuelle, les grossesses non désirées et les infections sexuellement transmises comme le VIH/SIDA sont autant de problèmes fondamentaux dans l'environnement socio-politique instable qui règne en Asie centrale, et plus particulièrement pour les réfugiés et les personnes déplacées. Et pourtant, les gouvernements et les organisations de secours ne s'attaquent que rarement à ces besoins. Grâce aux fonds alloués par le gouvernement allemand, le réseau européen de l'IPPF a pu mettre en œuvre un projet dans la région, lequel vise à améliorer la disponibilité et la qualité des services de santé en matière de sexualité et de reproduction pour toutes les "personnes en déplacement continu". Le projet a mis en place et a amélioré la capacité des cliniques et a établi des partenariats avec des fournisseurs de soins de santé, des travailleurs sociaux et des chefs de communauté. Il a également amélioré la sensibilisation aux méthodes de contraception modernes, aux infections sexuellement transmises, au VIH/SIDA et aux droits en matière de sexualité et de reproduction.

cliniques de santé sexuelle et reproductive. Ceci, à son tour, améliore la confiance des patients dans les fournisseurs de soins ainsi que les aptitudes et les conditions de travail de ces derniers.

4 Amélioration de la sensibilisation générale aux questions de santé sexuelle et reproductive, de l'aptitude des autorités politiques à réagir à ces questions et en particulier au financements

Au niveau national – L'association membre de l'IPPF en Roumanie, avec le soutien du Bureau régional, a créé de solides partenariats avec le Ministère de l'Éducation, des enseignants et des jeunes éducateurs pairs en Roumanie, lesquels partenariats ont ouvert une brèche: pour la première fois, l'éducation sexuelle est devenue obligatoire dans le curriculum scolaire.

Au Parlement européen – Le réseau européen de l'IPPF a offert son expertise à Anne Van Lancker, MPE belge, qui a élaboré les résolutions sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction en Europe. Ce document qui fait date a été adopté par le Parlement européen en 2002.

À l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe – Le réseau européen de l'IPPF a contribué par son expertise à la rédaction d'un rapport sur l'impact de la politique de Mexico (voir encadré) de l'administration Bush sur la fermeture de cliniques, le refus d'accorder aux femmes l'accès aux soins de santé et l'augmentation du nombre de grossesses non désirées ainsi que d'avortements dans le monde.

Parmi les parlementaires – Le réseau européen de l'IPPF a joué un rôle déterminant dans la création du Forum parlementaire inter-européen sur la population et le développement (FPIEPD), un organe paneuropéen soutenant la coopération parmi les parlementaires nationaux. Ce réseau permet de sensibiliser et de faire progresser les thématiques de population, de développement ainsi que de santé et de droits en matière de sexualité et de reproduction.

À travers l'Europe – Le réseau européen de l'IPPF a préconisé que les gouvernements soient tenus responsables de leurs engagements financiers envers les objectifs du Programme d'action, en dépit de la diminution catastrophique des fonds alloués à la santé sexuelle et reproductive depuis le rétablissement de la politique de Mexico (voir encadré).

Impact de la politique de Mexico sur le Programme d'action

La politique de Mexico, aussi connue sous le nom de "Global Gag Rule" (règle du bâillon mondial), a été établie par le gouvernement américain afin de restreindre la façon dont les organisations actives sur les questions de l'avortement hors du territoire américain utilisent ses fonds. L'administration Bush pense que cette politique est un moyen d'empêcher l'argent du contribuable américain de soutenir les avortements pratiqués à l'étranger; voilà plusieurs décennies pourtant que ce type d'activités n'a pas bénéficié de fonds américains. En revanche, cette politique affecte les programmes qui fournissent aux femmes, aux hommes et aux jeunes gens les informations et les services dont ils ont besoin pour réduire la fréquence des grossesses non désirées et, de là, la demande d'avortements. Cette politique a un effet désastreux sur la réalisation des objectifs du Programme d'Action.

Agissez pour atteindre les objectifs du Programme d'action de la CIPD

La Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) est la plus grande organisation non gouvernementale au monde dans le domaine de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction. Son réseau européen s'étend à 39 pays d'Europe et l'Asie centrale.

Contactez le Mouvement Luxembourgeois pour le Planning Familial et l'Éducation Sexuelle, membre luxembourgeois du réseau européen.
4, rue G.C. Marshall L-2181 Luxembourg • tél. : +352 48 59 76 • fax : +352 40 02 14 • info@planningfamilial.lu • www.planningfamilial.lu

IPPF-European Network 146, rue Royale B-1000 Bruxelles • tél. : +32 2 250 0950 • fax : +32 2 250 0969 • info@ippfen.org • www.ippfen.org
Avec le généreux soutien de la Fondation « William and Flora Hewlett »